

CAISSES DE PENSIONS – Pour David Pittet, co-organisateur des Journées de la prévoyance, la bonne tenue des marchés ne doit pas faire oublier les enjeux clés.

Les problèmes de fond demeurent



David Pittet, directeur général de Pittet Associés à Genève, la société qui co-organise avec PwC les Journées de la prévoyance. Photo: dr

La session de printemps des Journées de la prévoyance s'est déroulée début mai à Montreux. La manifestation a réuni quelque 300 professionnels du deuxième pilier. L'occasion de faire le point sur cet événement avec David Pittet, directeur général de Pittet Associés à Genève, la société qui co-organise avec PwC les Journées de la prévoyance.

Vous êtes en contact régulier avec l'ensemble des acteurs de la prévoyance professionnelle en Suisse romande. Quelles sont leurs principales préoccupations actuellement?

Il est toujours difficile de parler à la place des professionnels de la branche, car les préoccupations varient d'une institution à une autre. Globalement, le faible niveau des taux d'intérêt reste une préoccupation importante. Tant que les bourses

font ce qu'elles font depuis le début de cette année, on peut oublier un peu les taux. Néanmoins, les problèmes de fond restent les mêmes: à court terme, les choses vont plutôt bien grâce à la bonne tenue des marchés des actions. A plus long terme, le faible niveau des taux, l'évolution démographique, etc. restent des enjeux clés majeurs.

«PLACEMENTS IMMOBILIERS: LA «POULE AUX ŒUFS D'OR» ATTEINT PEU À PEU SES LIMITES.»

Les acteurs de la prévoyance recherchent-ils plus souvent des alternatives aux placements en actions et obligations que par le passé?

Il n'y a pas de révolution copernicienne en matière de placement de prévoyance, les choses évoluent lentement. Les caisses de pension recherchent bien sûr toujours des moyens de compléter leur allocation de base avec d'autres instruments de placement, comme l'immobilier ou les marchés privés. En matière de placements immobiliers, la «poule aux œufs d'or» atteint peu à peu ses limites. Et les marchés privés, qui ne sont pas forcément accessibles à toutes les caisses de pensions en raison de leur complexité, ne peuvent pas non plus remplacer les portefeuilles obligataires.

Qu'en est-il des possibilités d'accroître les placements dans le capital-investissement ou le capital-risque – les limites étant jugées trop contraignantes par certains acteurs de la prévoyance?

C'est un faux débat de mon point de vue. En réalité, les règles sont déjà très souples dans ce domaine, puisque les caisses de pensions ont déjà la possibilité d'étendre les limites de placement et de bénéficier de règles plus souples pour investir davantage dans le private equity ou le capital-risque si elles le souhaitent.

Du reste, beaucoup de caisses de pensions investissent aussi en dessous des limites permises dans ce segment. Les difficultés d'investir dans le capital-risque sont davantage liées aux ressources et à la gouvernance qu'elles exigent, aux tarifs parfois prohibitifs, aux problèmes de liquidité ou encore à l'absence de véhicule de placement adéquat. Cette histoire de «limites de placement» excite beaucoup les politiciens mais, dans la réalité, le régime en place est déjà très libéral.

Côté actualité, il y a passablement d'attention en ce moment autour de la situation de certaines caisses publiques en Suisse romande. Pourquoi?

Les problèmes de fond – taux de couverture, rendements attendus, rapport démographique, etc. – sont toujours d'actualité et n'ont pas beaucoup évolué. A Genève, le débat perdure au sujet de la Caisse de prévoyance de l'Etat de Genève, notamment en raison de la prochaine votation. A ce sujet, les propositions de «solutions» apportées à ce jour créent autant de nouveaux problèmes qu'elles n'en résolvent.

A Fribourg, il y a aussi eu plus d'attention au sujet de la Caisse de prévoyance du personnel de l'Etat de Fribourg lors des récentes manifestations. Pour autant, il ne faut pas oublier que la plupart des caisses de pensions publiques ont été assainies, et souvent renflouées par les caisses de l'Etat, dans l'ensemble de la Suisse. Ce n'est pas un problème spécifiquement romand. La Confédération, par exemple, a injecté près de 30 milliards de francs pour renflouer des caisses de pensions au cours des dernières décennies.

Compte tenu de la volatilité accrue observée depuis 2018, les caisses de pensions recourent-elles

à nouveau davantage à des instruments de couverture?

Le problème du hedging est qu'il coûte extrêmement cher. Il n'y a pas de solution miracle pour réduire les risques de placement.

«LA SUISSE VA PROBABLEMENT SUIVRE LE MOUVEMENT DE LA DURABILITÉ, COMME SOUVENT, AVEC UN PEU DE RETARD.»

Il est beaucoup question de durabilité actuellement. Les caisses de pensions ont-elles beaucoup évolué sur ce plan récemment?

Il y a beaucoup de réflexions et de développements en lien avec la question de la durabilité chez les professionnels de la prévoyance depuis quelques années déjà. La tenue de la COP21 et les Accords de Paris signés en 2015 ont fortement contribué à accélérer le mouvement sur ce plan au niveau européen, avec un développement normatif important et rapide dans ce domaine. La Suisse va probablement suivre le mouvement, comme souvent, avec un peu de retard.

Les caisses de pensions exercent-elles maintenant davantage leurs droits de vote lors des assemblées générales?

Cet aspect a été beaucoup traité dans les années qui ont suivi l'acceptation de l'initiative Minder et sa mise en œuvre. Je dirais qu'il y a actuellement un activisme actionnarial de la part de quelques grandes institutions qui est devenu beaucoup plus visible lors de certaines assemblées générales. Toutefois – à l'exception de quelques caisses de pension notamment publiques qui mettent vraiment l'accent sur cette thématique –, la question de l'exercice des droits de vote lors des AG ne me paraît pas être la priorité pour la majorité des caisses de pensions aujourd'hui.

Interview: Yves Hulmann, plate-forme d'information financière Allnews
www.allnews.ch

ANNONCE

TIME IS MONEY

Chaque minute compte... et coûte ! Utilisez des minuteriers programmables et économisez de l'énergie et donc de l'argent dans votre entreprise.

AGENCE DE L'ÉNERGIE
■ POUR L'ÉCONOMIE AEnEC

Contactez-nous. Nous vous assisterons volontiers.
→ www.aenec.ch +41 32 933 88 55